

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 21 décembre 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 117 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - Colette BABOUCHEAN - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Patrick BORE - Nicole BOUILLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - André GLINKA-HECQUET - Vincent GOMEZ - José GONZALES - Marcel GRELY - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Florence MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT représentée par Janine MARY - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre GIORGI représenté par Marlène PREVOST - Martine GOELZER représentée par Véronique PRADEL - Régine GOURDIN représentée par André GLINKA-HECQUET - Annie GRIGORIAN représentée par Andrée GROS - Nathalie LAINE représentée par Lionel VALERI - Laurent LAVIE représenté par Grégory PANAGOUDIS - Christophe MASSE représenté par Eugène CASELLI - Patrick MENNUCCI représenté par Samia GHALI - Marine PUSTORINO représentée par Laure-Agnès CARADEC - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Claudette MOMPRIVE - Maxime TOMMASINI représenté par Daniel HERMANN - Cédric URIOS représenté par Roland MOUREN - Patrick VILORIA représenté par Guy MATTEONI.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BENEDETTI - Jacques BESNAÏNOU - Laurent COMAS - Yann FARINA - Bruno GILLES - Roland POVINELLI.

Signé le 21 Décembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

VOI 007-1674/15/CC

■ Déclassement du domaine public routier communautaire d'une emprise sise place Léon Blum en vue de la création du complexe cinématographique d'Artplexe à Marseille, 1er arrondissement
DAEP 15/14174/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

La Ville de Marseille s'est engagée, par délibération du 13 avril 2015 sur un projet visant à accroître l'offre culturelle et cinématographique en centre-ville dénommé "Artplexe Canebière". Ce complexe s'inscrit parfaitement dans les projets de requalification entrepris par la Ville et Marseille Provence Métropole pour embellir et rendre plus attractif le centre de Marseille.

Le préprogramme comprend 7 salles entièrement numériques totalisent 854 fauteuils et sera amené à évoluer pour l'établissement du projet définitif. "Artplexe Canebière" ambitionne de proposer un nouveau format de cinéma d'Art et d'Essai de centre-ville. Ce projet sera également composé de commerces à vocation culturelle ou artistique (librairie, fleuriste, bar à vin, galeries photos..) et aura pour vocation d'accueillir tous les arts. La présence du parking public en sous-sol disposant d'une réserve de capacité permet d'envisager sereinement la gestion des stationnements liés à un tel complexe.

Aussi, la Ville de Marseille a sollicité la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole pour l'étude du déclassement de la partie de place Léon Blum incluse dans l'emprise du futur bâtiment du complexe "Artplexe Canebière".

Le déclassement puis la mise de ces terrains à la disposition du constructeur dans le cadre d'un bail lui permettront de réaliser le complexe culturel à dominante cinématographique

Le terrain à déclasser par Marseille Provence Métropole correspond à une emprise de la place Léon Blum, à usage principal d'espace piéton et de trottoir.

Le sous-sol de cette place est en partie occupé par un parking communautaire concédé à la société Q-park. Ce parc de stationnement devant rester public, ce dernier sera distrait du volume à déclasser, la cote altimétrique moyenne de ce dernier se situant au-dessus du complexe d'étanchéité de l'ouvrage.

La voie sans nom, contre allée de la Canebière, transformée en impasse, sera réaménagée avec la création d'une aire de retournement pour véhicules, des alvéoles de croisement et un dispositif de contrôle d'accès pour les livraisons.

S'agissant d'espaces relevant du domaine public de voirie, un déclassement est nécessaire.

Conformément au Code de la Voirie Routière, fixant les modalités des procédures relatives à l'ouverture, à l'élargissement et au déclassement des voies communales, le présent projet a été soumis à enquête publique afin que toute personne intéressée puisse prendre connaissance du dossier et présenter ses observations au Commissaire-Enquêteur

L'enquête publique s'est déroulée du 26 octobre au 13 novembre inclus.

Signé le 21 Décembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 22 décembre 2015

Le décembre 2015, le Commissaire-Enquêteur a donné un avis favorable au projet de déclassement du domaine public routier communautaire du segment décrit ci-dessus pour une superficie totale de 920 m² environ.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- L'enquête publique qui s'est déroulée du 26 octobre au 13 novembre inclus;
- L'avis favorable du Commissaire-Enquêteur du décembre 2015.

Sur le rapport du Président,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- L'intérêt culturel et économique du complexe à dominante cinématographique Artplexe.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est constatée la désaffectation d'une partie de place Léon Blum à Marseille 1er arrondissement définie en volume, selon plan de déclassement et pour la partie située au-dessus de l'étanchéité du parking Q park.

Article 2 :

Est approuvé le déclassement en volume du domaine public routier communautaire d'une partie de la place Léon Blum, décrite ci-dessus.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Voirie - Espaces publics
Grandes Infrastructures

Éric DIARD

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Voirie et signalisation

Albert GUIGUI

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER